

ÉTUDE PRÉALABLE

COMPENSATION AGRICOLE COLLECTIVE

CARRIÈRE DES COUDRAYS

CDPENAF
SEPTEMBRE 2021

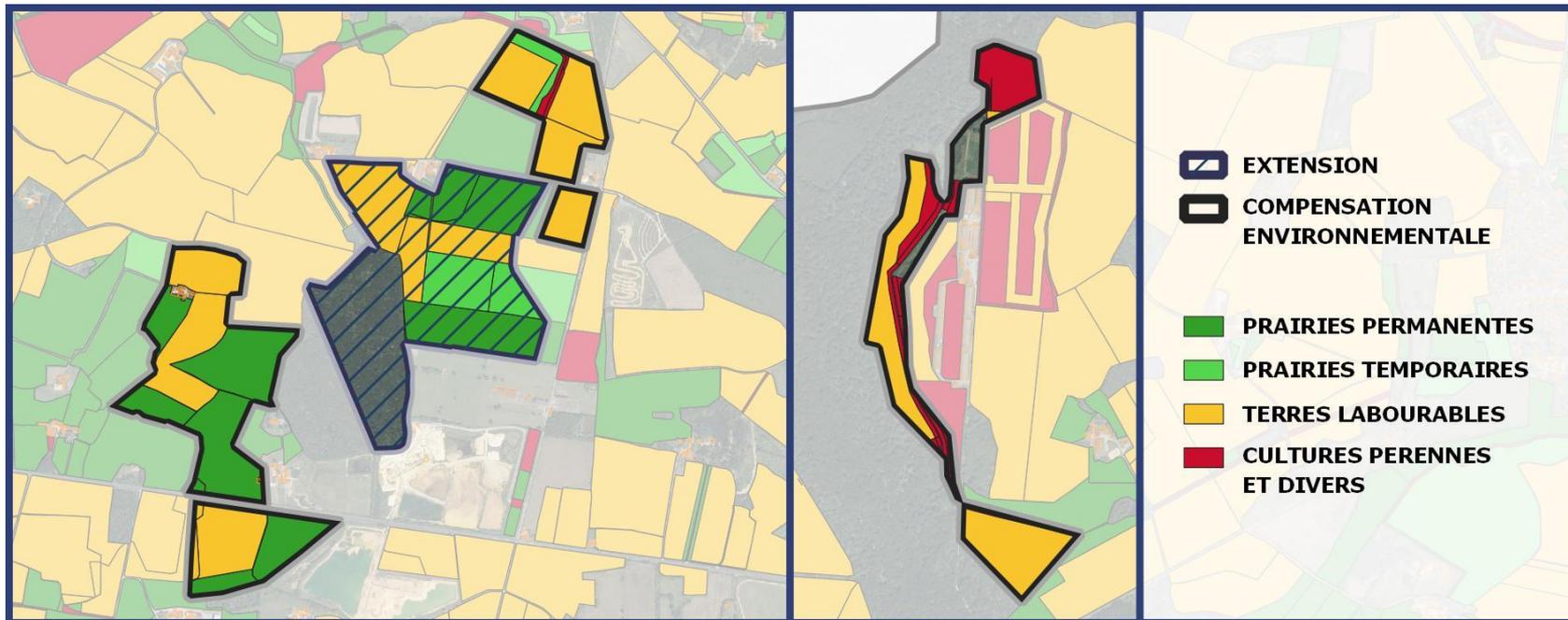


LafargeHolcim

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR

1. PROJET D'AMÉNAGEMENT



EN DÉTAILS...

Emprise directe (prélèvement) : **50,21 ha** dont
17,02 ha de forêt.

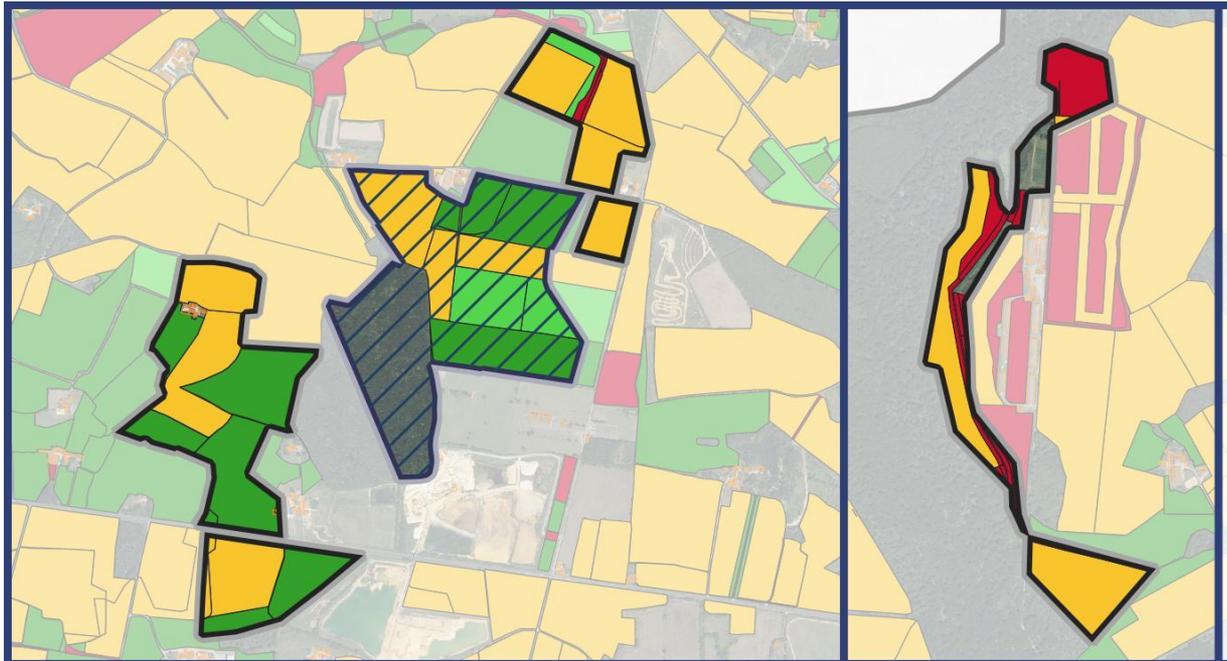
Emprise indirecte (compensation
environnementale) : **62,93 ha** dont 19,95 ha de
boisement et 42,98 ha en zone humide

...AGRICOLE

Emprise directe : **32,67 ha**
(déclaration PAC 2019)

Emprise indirecte : **62,82 ha** au titre de la
compensation environnementale (*boisement et zone
humide*)

1. PROJET D'AMÉNAGEMENT



EN DÉTAILS...

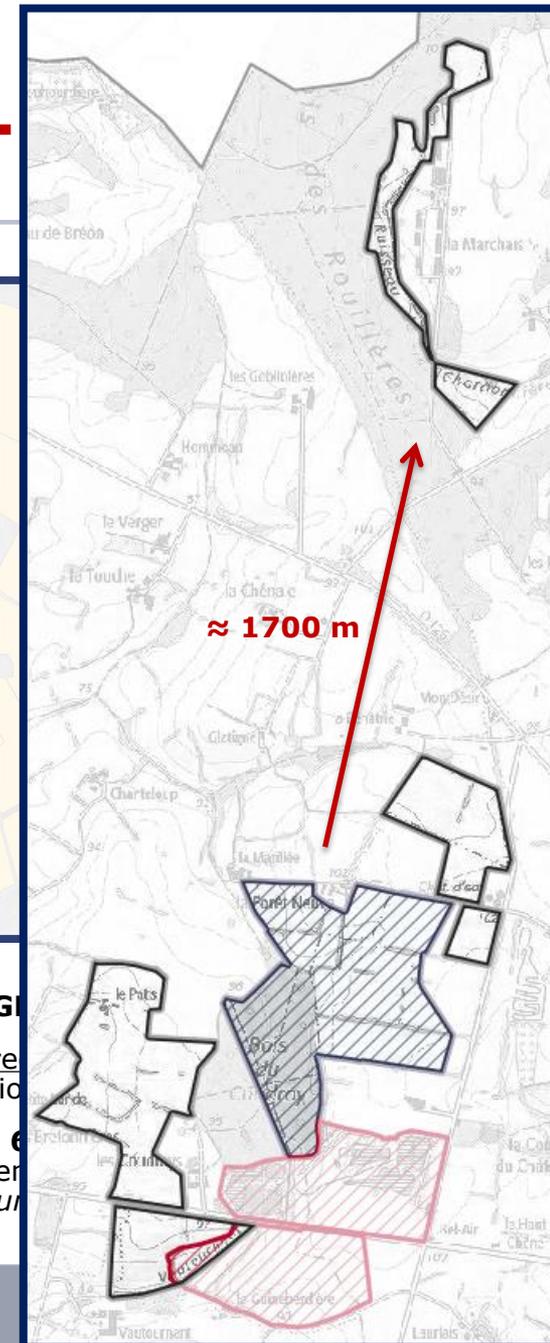
Emprise directe (prélèvement) : **50,21 ha** dont
17,02 ha de forêt.

Emprise indirecte (compensation
environnementale) : **62,93 ha** dont 19,95 ha de
boisement et 42,98 ha en zone humide

...AGRI

Emprise directe
(déclaration

Emprise indirecte : 6
compensation environner
hu



2. RÉGLEMENTAIRE / DÉCRET



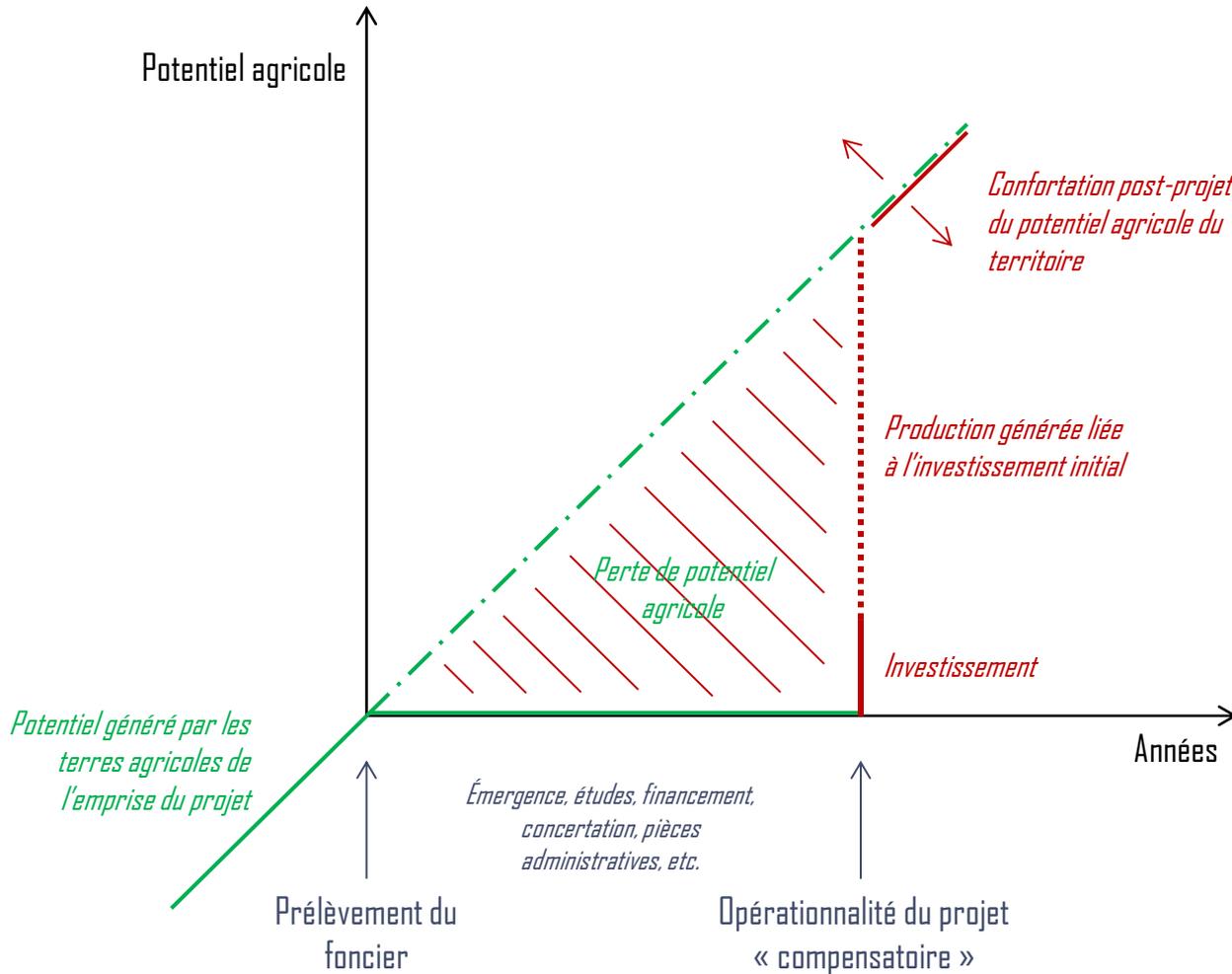
CONDITIONS D'APPLICATION DU DÉCRET VISANT LA COMPENSATION COLLECTIVE AGRICOLE .

- NATURE : Le projet est soumis à **étude d'impact systématique**.
- LOCALISATION : Les parcelles concernées par l'emprise du projet sont dans la **zone Nc du PLUi de Château-Gontier Agglomération** et la **zone non constructible de la carte communale de Marigné-Peuton** et sont occupées par une activité agricole antérieure à cinq années.
- CONSISTANCE : La **consommation foncière est supérieure** au seuil de deux hectares s'appliquant en Mayenne.



LE PROJET EST SOUMIS À LA COMPENSATION COLLECTIVE AGRICOLE

3. ÉTUDE / MÉTHODE



Etude-agricole-préalable¶

Méthode d'évaluation de la compensation collective agricole¶

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire¶



© Chambre d'agriculture des Pays de la Loire



Octobre 2017¶



4. ÉTAT INITIAL / ÉCONOMIE AGRICOLE



A - DÉFINITION DU TERRITOIRE IMPACTÉ ·

OBJECTIF : à partir du secteur de projet, déterminer les limites d'un **périmètre intercommunal** pour opérer une **approche macro-économique** ; par la recherche d'un territoire à **l'agriculture homogène** par glissement d'échelle dégressif.

GLISSEMENT SPATIAL : Carrière des Coudrays ▶ Marigné-Peuton / Château-Gontier-sur-Mayenne ▶ Cantons (2015)

TERRITOIRE IMPACTÉ : **Cantons de Château-Gontier Est & Ouest**



		CHÂTEAU-GONTIER OUEST & EST	CRAON	BIERNÉ	COSSÉ-LE-VIVIEN	GREZ-EN-BOUÈRE
SAU	PAC 2016	20 232	18 683	13 957	18 560	14 272
EXPLOITATION AGRICOLE SUP. 10 HA · EXPLT	PAC 2016	267	264	149	270	176
EXPLT / 100 HECTARES	-	1,32	1,41	1,07	1,45	1,23
CHEF D'EXPLOITATION · CE/EXPLT	MSA 2015	376	414	219	422	235
CE/EXPLT / 100 HECTARES	-	1,86	2,22	1,57	2,27	1,65
SAU MOYENNE	PAC 2016	75	70	93	68	80
PRAIRIE PERMANENTE · STH (%)	PAC 2016	16	14	20	14	28
CULTURES DE VENTE · CULT (%)	PAC 2016	48	42	47	40	44
MAIS FOURRAGE · (%)	PAC 2016	19	21	14	23	12
VACHES LAITIÈRES · VL (unité)	IPG 2016	7 374	7 742	3 765	9 197	3 020
VL/100 HECTARES	-	36	41	27	50	21
VL/EXPLT	-	28	29	25	34	17
VACHES ALLAITANTES · VA (unité)	IPG 2016	2 112	2 955	1 828	1 656	2 135
VA/100 HECTARES	-	10	16	13	9	15
VA/EXPLT	-	8	11	12	6	12
PORCS · P (place)	MSA 2015	8 870	13 475	3 108	22 759	7 112
P/100 HECTARES	-	44	72	22	123	50
P/EXPLT	-	33	51	21	84	40
VOLAILLES · V (surface)	MSA 2015	35 825	18 316	28 964	20 928	20 585
V/100 HECTARES	-	177	98	208	113	144
V/EXPLT	-	134	69	194	78	117

4. ÉTAT INITIAL / ÉCONOMIE AGRICOLE



B – PRODUCTION PRIMAIRE

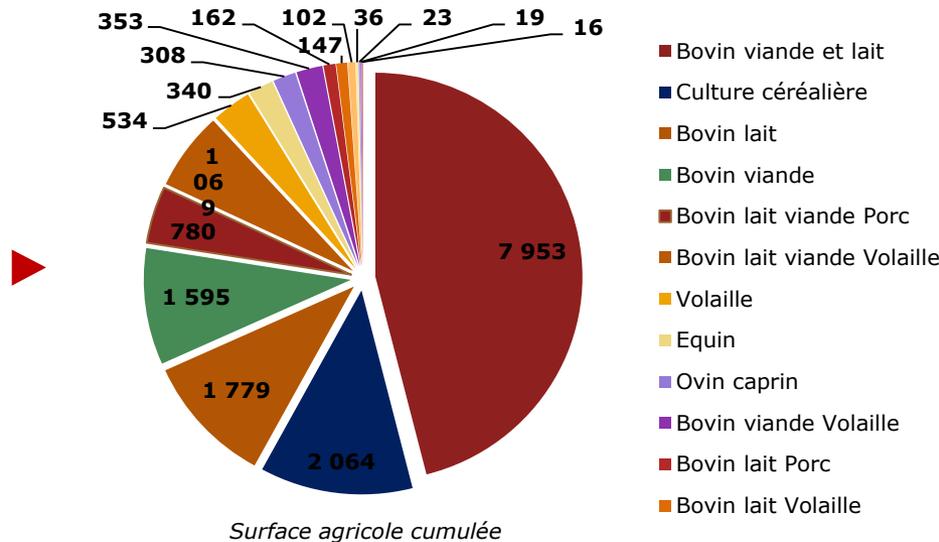
- BASES DE DONNÉES : Diagnostic CA Mayenne (2016), MSA, références économiques

243 exploitations

554 ateliers de productions

SAU = 17 278 hectares

17 systèmes de productions



Un hectare agricole des cantons de Château-Gontier Est & Ouest génère un **produit brut annuel à l'hectare de 2 480 €**

5. APPLICATION / SYNTHÈSE ERC



L'IMPACT EN SYNTHÈSE

Au global, le prélèvement direct en surface agricole pour la réalisation du projet équivaut à **52,51 hectares** (32,67 ha pour l'extension et 19,84 ha pour la compensation forestière) et impacte **42,98 hectares** supplémentaires de surface actuellement et partiellement drainée

L'ÉVITEMENT EN SYNTHÈSE

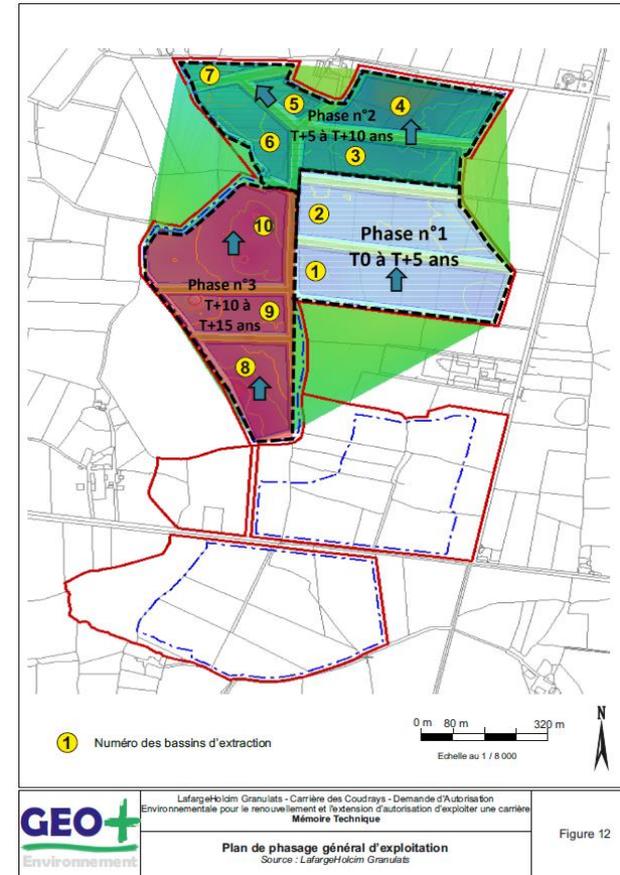
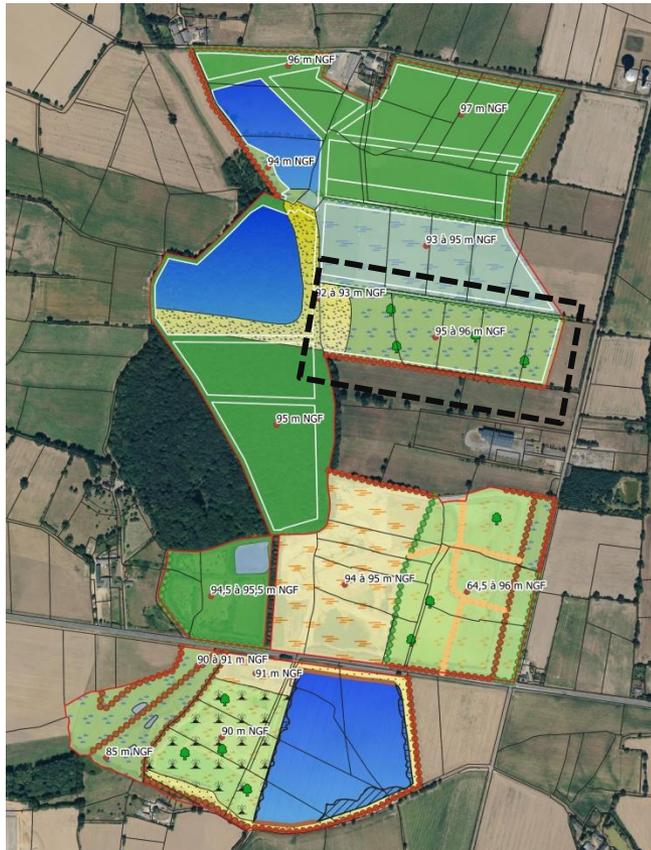
Le projet visant l'extension de la carrière existante, **aucune mesure d'évitement** sur l'espace agricole n'est recensée. Toutefois, d'un point de vue individuel, un chemin d'accès (10 mètres) sera délimité entre les bâtiments agricoles de « la Forêt Neuve » et l'îlot « Croix-Blanche » - en longeant le périmètre d'autorisation d'exploiter de la carrière en extension - afin de pérenniser le cheminement des bovins de l'exploitation agricole en place.

LA RÉDUCTION EN SYNTHÈSE

À long terme et selon le phasage sectoriel de l'exploitation, LafargeHolcim vise une remise en état du site selon le principe ci-dessous. Une approche environnementale est favorisée sur l'ensemble du site. **Toutefois, certains secteurs retrouveront un usage agricole par l'implantation de prairies mésophile et humide. L'implantation concerne une surface de 6,3 hectares.**

Ci-dessous, le prélèvement des surfaces agricoles pour le besoin de l'extension s'échelonnant sur plusieurs années (de T0 à T+10), l'exploitation agricole sera encore effective sur la phase n° 2 à moyen terme. La troisième phase concernant la partie boisée (T+10 à T+15) étant associée à la compensation forestière. **Compte-tenu du maintien d'une activité agricole partielle sur l'emprise globale de l'extension, la remise en état agricole sera considérée économiquement, en déduction partielle, dans l'évaluation de la perte de potentielle agricole**

5. APPLICATION / SYNTHÈSE ERC



5. APPLICATION / ESTIMATION



A

PERTE ANNUELLE DE POTENTIEL : PRODUCTION DIRECTE

- **Volume du prélèvement en terres agricoles** * produit brut agricole moyen
- 32,67 hectares (extension) + 19,84 hectares (reboisement) * 2 480,89 € = **130 271 €**

+

- **Surface au titre des zones humides** * 25% du produit brut agricole moyen
- 42,98 hectares (détréage + création) * 620,22 € = **26 657 €**

-

- **Remise en état agricole** * 50% du produit brut agricole moyen
- 6,30 * 1 240,45 € = **7 815 €**

=

- **Perte annuelle de potentiel = 149 113 €**

B

PERTE ANNUELLE DE POTENTIEL : AVAL

- Impact direct * 1,4
- 149 113 € * 1,4 = **208 758 €**

A+B

PERTE ANNUELLE DE POTENTIEL : GLOBALE

- Impact direct + Impact indirect
- 149 113 € + 208 758 € = **357 871 €**

5. APPLICATION / ESTIMATION



C

POTENTIEL AGRICOLE TOTAL À RETROUVER

- Perte annuelle de potentiel * 10 ans
- 357 871 € * 10 ans = **3 578 710 €**

D

MONTANT DE LA COMPENSATION AGRICOLE COLLECTIVE

- Montant du potentiel agricole à retrouver ÷ 6,50 €
- 3 578 710 € ÷ 6,50 € = **550 571 €**



Le montant de la compensation collective agricole de LafargeHolcim est de 550 571 €.

6. MESURES DE COMPENSATION



LA MAYENNETTE
LA BAGUETTE 100% PLAISIR

Un projet
multi-acteurs mayennais



CONSTRUCTION D'UN SITE DE STOCKAGE ET D'ASSEMBLAGE DE BLÉ

Coût estimé (devis) : 960 761 €

Échéance de mise en œuvre : à court terme, ouverture du site envisagée au 1^{er} semestre 2022

Participation financière de LafargeHolcim :
263 121,80 €



FINANCEMENT DE MATÉRIELS POUR SIX CUMA

Coût estimé (devis) : 1 588 489 €

Échéance de mise en œuvre : à court terme

Participation financière de LafargeHolcim : 117 450 €

Avec sélection des matériels contribuant à une limitation des effets polluants, à l'entretien des haies bocagères ou favorisant la transition agricole (financement à 50%)

6. MESURES DE COMPENSATION



ATTRIBUTION D'UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE PROGRAMME D' ACTIONS À DÉFINIR EAU ET PLUE-VALUE AGRICOLE

Échéance de mise en œuvre : à moyen terme
Participation financière de LafargeHolcim : **150 000 €**
avec signature d'un contrat d'engagement entre LafargeHolcim et le Syndicat pour garantir que les actions menées seront en conformité avec la compensation collective agricole



ÉTUDE DE FAISABILITÉ « IRRIGATION COLLECTIVE »

Coût estimé (devis) : 19 999,20 €
Échéance de mise en œuvre : à court terme
Participation financière de LafargeHolcim :
19 999,20€

6. MESURES DE COMPENSATION



MESURE DE COMPENSATION	MONTANT DU FINANCEMENT
1 – Site de stockage et d’assemblage, « La Mayennette », collectif « Céréales 53 »	263 121,80 €
2 – Matériels CUMA	117 450,00 €
3 – Actions agricoles, Captage de la Plaine, Syndicat de l’Oudon	150 000,00 €
4 – Étude de faisabilité d’un réseau d’irrigation, syndicat départemental des irrigants	19 999,20 €
	550 571 €



LafargeHolcim propose une synthèse de la mise en œuvre des mesures en N+3 ans suivant la validation de l’autorisation préfectorale d’exploiter